



Lettre relative aux questions parlementaires 3535 et 3543 au sujet de la fermeture de la structure d'accueil « foyer Héliar ».

Pendant des semaines au mois de décembre 2017 des rumeurs au sujet d'une fermeture pour transformation du foyer de Weilerbach faisaient le tour. Les familles concernées en ont été informées en début du mois de décembre 2017. Pourtant l'OLAI ne leur a communiqué le nouveau lieu d'hébergement qu'en dernière minute mardi, le 19 décembre 2017.

Les familles ont dû se présenter endéans les deux semaines de décembre (en tenant compte des jours fériés !) munis de leurs bagages dans le nouveau foyer. Aucune aide logistique au déménagement n'a été mise à disposition: ni cartons de déménagement, ni camionnettes. Sans l'aide de proches et d'amis, les habitants auraient été contraints de déménager en utilisant les transports publics pour retrouver leurs nouveaux domiciles bien souvent situés loin de Weilerbach et difficilement accessibles. D'ailleurs les personnes concernées n'avaient pas demandé à être relogées plusieurs fois depuis leur arrivée au Luxembourg. Il faut aussi noter qu'à l'exception des agents de sécurité, il n'y avait pas de présence d'un responsable de l'OLAI lors des déménagements, et malgré nos objections multiples, aucune aide matérielle n'a pu être mise en place par l'OLAI pour faciliter les départs.

Aussi faut-il considérer que les enfants (vulnérables et souvent traumatisés par leur passé récent) ont dû changer d'établissement scolaire. De plus, ils n'avaient pas la possibilité de visiter d'avance leur nouvelle école avant la reprise des cours de janvier, étape qui aurait été importante dans la vie d'un enfant déraciné et apatride. Contrairement à la réponse des Ministres, Madame Cahen et Monsieur Meisch, un élève inscrit en classe de l'éducation précoce à Weilerbach, n'a pas pu intégrer sa nouvelle classe : l'OLAI (avec « I » comme intégration!) n'est pas en mesure d'organiser le transport de Bollendorf-Pont à Berdorf et l'enfant ne fréquente pas l'école jusqu'à ce jour.

N'en parlons pas de la rotation de personnel tout au long du séjour dans le foyer (par exemple défilé de 4 assistantes sociales en 2017 pour le foyer Weilerbach) et les visites irrégulières des responsables et éducateurs au foyer. Les habitants avaient la possibilité de solliciter de l'aide dans le nouveau bâtiment de l'OLAI au Kirchberg à Luxembourg ou de téléphoner, mais ce déplacement souvent difficile à organiser en transport publique et l'entretien téléphonique ont découragé beaucoup de personnes, qui par la suite, ont cherché de plus en plus souvent de l'aide près de notre association et des bénévoles.

Amis et bénévoles ont donc transporté les biens de plusieurs familles (souvent familles nombreuses ou avec petite enfance) et ils ont visité le nouveau foyer avec les concernés.

La réponse à nos sollicitations était qu'aucun habitant n'avait demandé de l'aide. L'OLAI a même fait savoir qu'en général, il n'y a pas de service prévu pour les déménagements, et que de toute façon, les familles devraient apprendre à se débrouiller seules. Dont acte. Certains habitants ne sont pas à même de communiquer leurs besoins et faire valoir leurs droits, même pas dans leur langue maternelle.

La situation d'une famille composée de 6 adolescents (dont une fille et cinq garçons) et de leurs parents était particulièrement difficile : elle aurait dû être relogée dans un foyer à Ettelbruck dans deux (!) chambres. Après de multiples objections une chambre supplémentaire a été accordée dans ce foyer qui était à moitié vide. Donc, la famille vit désormais dans une chambre « mixte », qui sert de salon avec petite table et quelques chaises, deux lits et deux armoires. A partir de cette chambre, elle a accès à deux autres chambres, l'une à deux lits, l'autre à quatre lits. Vous imaginez vivre des semaines, voire des mois dans de telles conditions en sachant que les parents et une fille travaillent et que les autres adolescents âgés entre 13 et 21 ans doivent suivre leurs cours à l'école ?

Même si l'OLAI n'est plus contraint par la loi de prendre en charge cette famille pour des raisons de statut, nous faisons appel à la solidarité et demandons des chambres qui respectent la vie privée pour pouvoir vivre dans une certaine dignité.

Nous restons indignés aussi bien par la communication envers les habitants et le manque de respect et d'humanité envers des familles vulnérables et sans moyen dans un pays comme le Luxembourg.

Berdorf, le 29 janvier 2018

Le conseil d'administration de konterbont asbl